

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 29 AVRIL 2014

1- Affectation du résultat de l'exercice 2013

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14, après avoir approuvé, le 12 février 2014, le Compte Administratif pour l'année 2013, décide, sur proposition de Monsieur le Maire, d'affecter au budget 2014, le résultat, comme suit :

- au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 65 186,16 €
- à l'excédent reporté (compte 002) pour 66 286,33 €.

2- Vote de la proposition du budget primitif 2014

Le budget primitif 2014, préalablement étudié par l'ensemble du Conseil Municipal, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : - pour la section de fonctionnement à 268 218,33 Euros.
- pour la section d'investissement à 119 445,16 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif principal 2014 à l'unanimité.

** vote des taux des taxes locales*

Conformément aux règles applicables au vote des taux des taxes directes locales ; Considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget ; Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux des impôts locaux de la commune pour l'exercice 2014 comme suit (inchangés par rapport à 2013) :

- Taxe d'habitation 10,53 %
- Taxe foncière sur le bâti 14,98 %
- Taxe foncière sur le non bâti 56,41 %

3- Compte-rendu de la commission des Chemins et Fossés

Monsieur le Maire donne la parole à Miguel TAUNAY, conseiller municipal délégué à la voirie. Il donne le compte-rendu d'activité de la commission « Chemins et Fossés ». Il y a eu 2 réunions au cours desquelles un planning des travaux a été réalisé.

4- Compte-rendu de la commission des Bâtiments

Puis, Monsieur le Maire donne la parole à Laurent ANDRE, adjoint délégué à la voirie. Il donne le compte-rendu d'activité de la commission « Bâtiments ». Il y a eu 2 rencontres au cours desquelles il a été discuté des travaux à faire pour le bâtiment de chez Lunaud, la salle des fêtes, l'Eglise et le logement du haut de l'ancienne école.

5- Compte-rendu de la commission Environnement

Enfin, Monsieur le Maire donne la parole à Francis VION, adjoint délégué à l'environnement. Celui-ci donne le compte-rendu d'activité de la commission « Environnement-Signalisation-Urbanisme ». Il détaille les projets envisagés pour embellir et mettre en valeur le territoire communal.

6- Organisation du bureau des élections européennes du 25 mai

Les élections des représentants au parlement européen se dérouleront le dimanche 25 mai. Le calendrier des permanences est établi comme ci-dessous :

<i>de 8h00 à 10h30</i>	<i>de 10h30 à 13h00</i>	<i>de 13h00 à 15h30</i>	<i>de 15h30 à 18h00</i>
Dominique FAYS	Laurent ANDRE	Fabrice BARUSSEAU	Jean-Marie BEGEY
Miguel TAUNAY	Francis VION	Jeannine GROMADA	Emilie COUILLEAUD
Nathalie KERMARREC	Claudette SEGUIN	Bruno BONNEAU	Liane GAUCHER

.../...

7- Questions diverses

- réunion publique

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'organiser une réunion publique afin de présenter l'équipe municipale aux habitants. Cette rencontre permettra de faire part des projets, de recueillir les sollicitations de la part des administrés. Elle est fixée au mercredi 11 juin à 19h00 à la Salle des Fêtes. Un courrier d'invitation sera distribué dans chaque foyer.

- Bâtiment Investiza Corporate/Fradin

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la rencontre organisée le 24 avril dernier entre la commission des Bâtiments et des représentants des sociétés Investiza Corporate et Fradin. Celle-ci n'a pas permis de trouver une solution, cependant chacun a pu s'exprimer sur ses attentes, ses questionnements, ses inquiétudes.

Un contact a été pris avec deux organismes afin de procéder à une expertise sur le coût du traitement des déchets et de la réhabilitation du bâtiment.

- Projet éolien

Une réunion à l'attention des conseils municipaux de Burie et Villars les Bois et des propriétaires susceptibles de recevoir une partie des équipements du parc éolien est prévue le lundi 26 mai 2014 à 20h30 à la salle des fêtes.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU